

Image not found or type unknown



Procédure de redressement judiciaire

Par **Iorraine France**, le **27/07/2015 à 13:16**

Bonjour
Je suis dans une entreprise en redressement judiciaire depuis octobre 2014.
Mon employeur me dit que nous allons fermer car les banques ne veulent pas réévaluer le crédit.
Nous allons fermer dans 9 mois n me dit il.
Pourquoi 9 mois et non pas au mois d'Octobre 2015?
Nous repasserons au tribunal à ce moment là. Cela fera un an.
Je suis déléguée du personnel . Que suis je en droit de demander ou de faire ?
merci